

Le Projet Global

ACTIVITÉS PRATIQUES REFLÉTANT L'ESPRIT DU PLAN PRÉLIMINAIRE

DANS LA SECTION 6 DU FASCICULE 114, le Chef des Séraphins présente et explique les efforts incessants des Maîtres Séraphins qui s'efforcent de promouvoir la croissance et le développement progressifs de la société et de la civilisation selon les lignes que les révélateurs analysent et expliquent dans la troisième partie du *Livre d'Urantia*. Les maîtres séraphins le font modestement et discrètement, en opérant dans le mental humain et en cherchant à stimuler et à encourager les innovateurs et les penseurs originaux à poursuivre leurs intuitions les plus élevées et les plus productives, en le faisant de leur propre volonté et initiative.

Le travail des maîtres séraphins, leurs efforts discrets et modestes dans les coulisses, est le modèle spirituel du Projet Global. Les personnes qui vont participer au travail du Projet Global n'attireront pas l'attention sur elles. Au contraire, elles se contenteront d'offrir un service et une assistance modestes et discrets aux individus et aux groupes qui agissent dans la société. Par implication, ces explorateurs de nouvelles possibilités sur notre planète Urantia sont des individus et des groupes qui s'efforcent de mettre en œuvre une petite part « **de modifications, d'ajustements et de rajustements** » qu'un Melchizédek de Nébadon souligne dans la section 1 du fascicule 99 alors qu'il présente ce processus de recherche et d'invention de nouvelles voies pour l'humanité comme des caractéristiques cruciales et durables du millénaire entier que tous ceux qui habitent sur Urantia viennent de commencer (*un Melchizédek, 1086:4 / 99:1.1*).

Afin de rendre justice à la gamme complète d'innovations et de réformes que le Melchizédek semble avoir à l'esprit, les membres du comité ad hoc initial qui ont préparé le plan préliminaire du Projet Global ont cherché à englober toutes les occupations, professions et disciplines positives que les habitants de notre planète exercent, en décrivant ces domaines d'activité au moins indirectement ou de manière implicite. Par conséquent, en matière d'intention et de conception, le plan préliminaire du Projet Global est détaillé et complexe, comme il doit l'être. Malheureusement, cette complexité semble avoir créé des difficultés pour les lecteurs engagés du *Livre d'Urantia* de s'identifier au plan préliminaire dans un sens personnel, au point de décider d'exprimer un intérêt actif et de déclarer qu'ils aimeraient se joindre à de nombreux autres lecteurs pour donner vie au grand projet.

En raison de ce défi de communication et de persuasion, la Commission pour le Projet Global a inventé un nouveau programme d'activités pratiques préliminaires, un programme modelé sur certaines des responsabilités qu'un groupe de travail thématique assumera dans une association régionale composée de douze groupes de travail. (Tout groupe de travail véritable ne peut

cependant pas être établi avant l'existence d'une association régionale ; et une association régionale n'existera pas tant qu'elle n'aura pas été établie par les deux organismes mondiaux, étant entendu que les membres de ces organismes mondiaux seront élus au cours de la convention d'établissement.)

En revanche, à ce stade, nous pensons qu'il est utile de prévoir des activités pratiques préliminaires qui seront menées au sein des comités préparatoires. Ces activités pratiques consisteront principalement en un travail d'analyse et de description de la part de leurs membres, travail au cours duquel ils s'efforceront d'expliquer les questions d'actualité et les idées novatrices concernant des segments spécifiques de la société.

Les comités préparatoires, en matière de portée et d'étendue, s'adresseront aux mêmes domaines d'activité que les groupes de travail définis au chapitre 4 du plan préliminaire du Projet Global. En revanche, les comités préparatoires ne rempliront pas l'ensemble des fonctions qui seront attribuées à un groupe de travail proprement dit, à savoir les six fonctions qui sont expliquées de manière très détaillée au chapitre 5.

Au contraire, les travaux pratiques des comités préparatoires ressembleront simplement aux activités d'un futur groupe de travail qui seront associées à la collecte et à la synthèse d'informations ; leurs efforts ne s'étendront pas à d'autres questions. En outre, les comités préparatoires ne seront pas autorisés à offrir une assistance et un service aux personnes de la société qui envisagent, inventent ou avancent des propositions innovantes.

Pourquoi pas ? En toute franchise, nous pensons qu'il serait inapproprié et peu judicieux d'autoriser les membres d'un comité préparatoire à s'engager dans un programme par lequel ils chercheraient à aider des personnes dans la société (par exemple, en offrant un dialogue privé ou une assistance visant à trouver des partenaires ou à résoudre des problèmes). En effet, le travail d'informations des comités préparatoires ne sera qu'une introduction et un avant-goût des responsabilités d'un futur groupe de travail. En outre, ces activités pratiques d'un comité préparatoire ne bénéficieront pas de l'ensemble des garanties de substance et de procédure que nous avons intégrées dans le plan préliminaire du Projet Global.

Néanmoins, il est raisonnable de croire que le travail pratique des comités préparatoires rendra leurs membres plus activement conscients des défis et des perspectives qui sont associés à divers segments de la société ou au minimum à de nouvelles idées qui sont discutées et développées. Par conséquent, nous espérons que cet engagement analytique visant à décrire l'effervescence actuelle de la société rendra les lecteurs engagés du *Livre d'Urantia* plus à l'aise avec les horizons qu'incarne le Projet Global, et plus enclins à exprimer un intérêt actif à se joindre à nous et à d'autres lecteurs engagés afin de les poursuivre.

Pour le dire encore plus explicitement, nous, les membres de la Commission pour le Projet Global, espérons que les activités pratiques menées par les différents comités préparatoires nous aideront à attirer et à rassembler les ressources humaines dont nous et le futur service provisoire

auront besoin pour avancer vers la convention d'établissement où les personnes qui y participeront donneront vie au Projet Global. Les activités pratiques des comités préparatoires ne seront pas des buts en soi, mais seulement des outils et des techniques qui, nous l'espérons, nous mèneront à la convention d'établissement.

1. Principales étapes et principes

- A. La Commission pour le Projet Global établira le comité préparatoire 1 et le comité préparatoire 12 (les deux comités préparatoires qui exerceront des fonctions de gestion), et le fera en nommant trois membres ou plus pour chacun d'entre eux. De plus, la Commission pour le Projet Global désignera la personne qui présidera chacun de ces comités préparatoires.
- B. Si, par la suite, il devient approprié de nommer un ou plusieurs membres supplémentaires d'un comité de gestion, cela se fera également par le biais d'une décision formelle de la Commission pour le Projet Global.
- C. Les comités de gestion seront responsables devant la Commission pour le Projet Global et lui feront rapport aux intervalles et de la manière spécifiée par la Commission.
- D. Les comités préparatoires 1 et 12, agissant d'un commun accord et opérant sur un plan d'égalité, établiront n'importe lequel des dix comités préparatoires qui seront responsables d'exécuter le travail thématique expliqué dans la section 4 ci-dessous. Les comités de gestion établiront un tel comité thématique en nommant au moins trois lecteurs engagés du *Livre d'Urantia* qui en feront partie. S'il devient par la suite approprié de nommer un ou plusieurs membres supplémentaires du comité thématique, cela se fera également par le biais d'une décision formelle des deux comités de gestion.
- E. Au fur et à mesure que les comités de gestion décideront d'établir des comités thématiques un par un, ils utiliseront leur propre discrétion et procéderont dans l'ordre qui leur semblera approprié. Naturellement, cela n'aura pas de sens pour les comités de gestion d'établir un comité thématique avant qu'il n'existe un nombre approprié de lecteurs engagés du *Livre d'Urantia* disponible pour le doter. Tout membre d'un comité de gestion autre que son président peut être nommé simultanément membre d'un comité thématique, si cela semble approprié et sage et si la personne concernée le désire.
- F. Puisque les comités de gestion et les comités thématiques sont destinés à préparer le travail futur d'une association régionale du Projet Global, ils ont des fonctions et des rôles limités. C'est-à-dire que les comités préparatoires ne fournissent pas toute la gamme de services et d'assistance qu'un groupe de travail thématique d'une future association régionale rendra disponibles. Conformément aux principes généraux résumés à la page 2 du présent document, ni les comités de gestion ni aucun des comités thématiques ne peuvent imiter le rôle

et les fonctions d'un groupe de travail véritable du Projet Global en s'adressant à des individus et à des groupes opérant dans la société afin de leur offrir des services et de l'aide. Les membres d'un comité thématique seront quand même libres d'entrer en contact avec des personnes opérant dans un domaine donné afin de s'enquérir de leurs horizons actuels et de toute innovation ou réforme qu'ils pourraient envisager. Cette possibilité de recherche personnelle compléterait les sources d'information écrites et en ligne.

L'essentiel de notre intention et objectif

Comme noté précédemment, les travaux des comités préparatoires seront des outils et des techniques, et non des objectifs en soi. Les comités de gestion ne seront pas obligés de mettre en place les dix comités thématiques à quelque stade que ce soit de ces travaux préparatoires, car nous n'essayons pas de créer un édifice permanent. Au contraire, nous cherchons simplement à fournir une introduction et un avant-goût des responsabilités d'un groupe de travail véritable dans une future association régionale du Projet Global.

2. Les comités préparatoires de gestion

D'un point de vue symbolique et spirituel, les comités préparatoires 1 et 12 travaillent en partenariat avec chaque comité préparatoire thématique, afin de coordonner, d'administrer et de soutenir ses efforts d'analyse. Du point de vue de la procédure, les deux comités de gestion supervisent et administrent le travail d'analyse des comités préparatoires thématiques de manière coopérative et conjointe, en prenant toutes les décisions clés identifiées immédiatement ci-dessous sur la base du respect mutuel et de l'égalité totale. En outre, chaque comité de gestion a ses propres tâches et fonctions, comme indiqué dans les parties suivantes de cette section.

FONCTIONS CONJOINTES ET COOPÉRATIVES

- Établir un comité préparatoire thématique qui sera responsable de l'analyse et du rapport sur les idées, les idéaux et les innovations possibles associés à des segments particuliers de la société, tel qu'expliqué dans la section 4 ci-dessous. Dans ce but, les comités de gestion nommeront au moins trois lecteurs engagés du *Livre d'Urantia* qui serviront de membres au comité thématique, tout en désignant la personne qui le présidera.
- Nommer un ou plusieurs membres supplémentaires d'un comité thématique existant.
- Conseiller le membre d'un comité qui en assure la présidence, afin de l'aider à surmonter les problèmes qui ont pu se poser. Si les comités de gestion concluent finalement qu'il serait approprié pour eux de mettre fin au mandat du président actuel et de nommer quelqu'un d'autre qui assumerait ces responsabilités, ils ont le pouvoir de le faire.

— L'attribution d'une tâche analytique spécifique à un comité thématique, que cette tâche implique :

- (a) un examen général de tous les segments de la société associés aux responsabilités du comité thématique ;
- (b) un examen spécialisé ou adapté d'aspects particuliers ; ou
- (c) une analyse plus approfondie ou plus détaillée d'un ou de plusieurs éléments que le comité thématique a identifiés dans un rapport récent ou antérieur.

COMITÉ PRÉPARATOIRE I

— Le comité préparatoire I examinera tout projet d'analyse qu'un comité thématique a préparé conformément à une tâche que les comités de gestion lui ont confiée, ainsi que tout projet d'analyse qu'un comité thématique peut avoir préparé de sa propre initiative. En procédant à cet examen, le comité préparatoire I s'efforcera de s'assurer que l'analyse répond à des normes de qualité élevées en matière de cohérence, de persuasion et d'expression correcte.

— Si le comité préparatoire I conclut qu'un projet d'analyse n'est pas entièrement satisfaisant, il doit le renvoyer au comité thématique tout en identifiant les aspects qui doivent être améliorés. À tous ces égards, cependant, le comité préparatoire I doit respecter le droit et la prérogative du comité thématique de décrire et d'évaluer les idées, les idéaux et les innovations possibles qui sont envisagés ou proposés. Autrement dit, le comité préparatoire I devrait limiter ses efforts éditoriaux à s'assurer que l'analyse est claire, cohérente et convaincante.

— Lorsque le comité préparatoire I est pleinement satisfait, il doit le faire savoir en informant le comité thématique et le comité préparatoire 12.

— Le comité préparatoire I devrait alors envoyer l'analyse complétée à la Commission pour le Projet Global par l'intermédiaire de son président, tout en lui demandant de faire circuler le rapport à tous les lecteurs du *Livre d'Urantia* qui ont exprimé un intérêt pour le Projet Global.

COMITÉ PRÉPARATOIRE 12

— Le comité préparatoire 12 suit et évalue les activités en cours de l'ensemble des comités préparatoires d'un point de vue spirituel, philosophique, moral, éthique et psychologique. Le comité préparatoire 12 s'occupe en partie de l'« intériorité » de l'effort, y compris des aspects psychologiques ou spirituels qui influencent les autres participants.

— Pour chaque comité thématique, le comité préparatoire 12 procède à des consultations minutieuses et approfondies afin d'évaluer le travail sous les angles suivants :

- (1) Les efforts analytiques et descriptifs sont-ils menés dans un esprit bienveillant, réfléchi, tolérant, généreux, respectueux et aimant qui témoigne de la paternité de Dieu et de la fraternité des hommes, et qui honore également d'autres idéaux clés de la révélation ? Les activités du comité thématique sont-elles spirituellement parfumées, procédant de manière à attirer, inspirer et encourager les êtres humains à travailler ensemble à des fins communes ?
- (2) Un ton général de respect, d'amitié et de chaleur imprègne-t-il les relations personnelles des membres du comité entre eux, y compris les pratiques caractéristiques par lesquelles le président et les autres membres coopèrent dans un esprit de respect mutuel ?
- (3) Les membres du comité trouvent-ils leur travail spirituellement satisfaisant et épanouissant ? Le comité devrait-il adopter des méthodes individuelles ou collectives améliorées qui favoriseraient le développement personnel ou augmenteraient l'engagement et le dévouement ?

— À moins que les deux comités de gestion ne décident conjointement d'un intervalle différent, le comité préparatoire 12 devrait procéder à ces consultations tous les deux mois pendant les travaux d'un comité thématique qui est activement engagé dans des efforts d'analyse. Si un comité thématique a terminé la tâche analytique précédente et n'en a pas encore commencé une autre, l'intervalle standard entre les consultations périodiques du comité préparatoire 12 ne commencera pas avant que le comité de fond n'ait commencé à travailler sur une nouvelle tâche analytique.

— Il peut arriver que les consultations menées par le comité préparatoire 12 amènent un ou plusieurs membres d'un comité thématique à exprimer des préoccupations concernant le programme général des activités pratiques, le modèle de supervision gestionnaire ou des actions spécifiques de l'un ou l'autre ou des deux comités de gestion. Dans ce cas, le comité préparatoire 12 peut souhaiter en informer le comité préparatoire 1 et discuter de l'opportunité pour les comités de gestion d'adopter des mesures correctives.

3. Les comités préparatoires thématiques

Après que les comités de gestion ont mis en place un comité préparatoire particulier et lui ont assigné une tâche analytique spécifique, le comité thématique mènera ses travaux selon les principes expliqués à la section 4 ci-dessous.

Il faut toutefois comprendre que les présentations des segments de la société qui relèvent des responsabilités d'un comité préparatoire particulier sont théoriques et générales. C'est-à-dire que ces descriptions n'impliquent pas automatiquement que l'un des dix comités préparatoires ayant des responsabilités thématiques sera effectivement opérationnel. En outre, les descriptions fournies ci-dessous ne signifient certainement pas que l'ensemble des dix comités thématiques

fonctionneront à un moment donné. Comme noté précédemment, les comités de gestion décideront d'établir les comités thématiques un par un, en faisant preuve de discrétion et en procédant dans l'ordre qui leur semblera le plus approprié.

COMITÉ PRÉPARATOIRE 2

Comité préparatoire sur la croissance et le développement personnels

Le comité préparatoire 2 analysera et fera rapport sur les propositions novatrices et les efforts actifs actuellement poursuivis par les personnes et les groupes qui aident les autres à atteindre, exprimer et appliquer leur plein potentiel en tant que membres de la société humaine. Le travail de ces personnes et groupes comprend les efforts des conseillers de l'éducation, de la carrière et de l'emploi, et également les efforts des spécialistes de la croissance personnelle et des psychologues, psychiatres et autres conseillers et thérapeutes qui aident les individus à surmonter leurs difficultés émotionnelles et mentales.

COMITÉ PRÉPARATOIRE 3

Comité préparatoire sur la philosophie et la religion

Le comité préparatoire 3 analysera et fera rapport sur les nouvelles méthodes et approches poursuivies ou envisagées par les personnes actives dans les domaines de la philosophie et de la religion, y compris celles qui enseignent dans ces domaines ou écrivent sur l'un ou l'autre sujet.

COMITÉ PRÉPARATOIRE 4

Comité préparatoire sur la vie civile, le service public et la coopération globale

Le comité préparatoire 4 analysera et fera rapport sur les nouvelles tendances et propositions recommandées ou mises en œuvre par des personnes actives dans la vie civique ou les affaires publiques à l'horizon local, régional, national, international ou mondial. Ces horizons s'étendent au service aux groupes de citoyens qui veillent aux questions civiques ou à l'intérêt public, aux professions se rapportant à la loi ou aux domaines associés, et également à la police et aux autres personnes qui s'intéressent aux problèmes de sécurité, au personnel militaire, aux fonctionnaires civils des diverses branches gouvernementales et aux diplomates. Le comité examinera également les initiatives associées aux personnes qui analysent ou diffusent des informations sur ces questions, ou qui enseignent ou écrivent à leur sujet.

COMITÉ PRÉPARATOIRE 5

Comité préparatoire sur l'harmonie sociale

Le comité préparatoire 5 examinera, évaluera et commentera les efforts actifs des personnes qui promeuvent la coopération, la cohésion, la sympathie et la compréhension mutuelle parmi les êtres humains, sans distinction de sexe, race, couleur, affinités émotionnelles, de nationalité ou origine ethnique, et également sans aucune distinction qui découlerait d'opinions sociales ou politiques, de convictions religieuses ou d'autres croyances spirituelles ou philosophiques. Le travail de ces personnes et groupes comprend le service aux organisations et associations qui recommandent l'impartialité et l'équité comme des principes généraux, ou bien en faveur de personnes qui possèdent un ou plusieurs traits en commun. De plus, le comité examinera les méthodes du service aux travailleurs sociaux, aux sociologues et aux autres personnes dont l'enseignement ou les écrits se rapportent à de tels sujets.

COMITÉ PRÉPARATOIRE 6

Comité préparatoire sur la science

Le comité préparatoire 6 analysera et fera rapport sur les nouvelles idées et propositions recommandées ou mises en œuvre parmi les personnes qui s'occupent de mathématiques ou bien de sciences naturelles, et aux personnes dont l'enseignement ou les écrits se rapportent à de tels sujets. Ces domaines comprennent toutes les sciences ayant trait à l'étude empirique ou théorique du monde physique et de ses phénomènes, ou à l'étude des aspects de la matière, de l'énergie ou de la vie physique qui dépassent notre planète.

COMITÉ PRÉPARATOIRE 7

Comité préparatoire sur l'éducation

Le comité préparatoire 7 analysera et fera rapport sur les nouvelles tendances et propositions recommandées ou mises en œuvre par des personnes dont l'activité se rapporte à la formation mentale, morale ou éthique des individus et des familles ou celle de groupes élargis comme les communautés, les nations et les races, s'étendant également à l'activité des personnes dont l'enseignement ou les écrits ont trait à de tels sujets. L'esthétique constitue un aspect de ladite formation, qui comprend l'enseignement aux personnes de tout âge et qui pourrait être théorique, pratique ou bien les deux. De plus, le comité préparatoire 7 prendra bonne note des activités des personnes qui rassemblent, classent, organisent, gèrent ou diffusent la connaissance cumulative et la sagesse de l'humanité entière.

COMITÉ PRÉPARATOIRE 8

Comité préparatoire sur la santé

Le comité préparatoire 8 analysera et fera rapport sur les méthodes et approches imaginatives et novatrices recommandées ou mises en œuvre par des personnes qui cherchent à promouvoir la santé et à prévenir ou traiter les maladies, aux personnes dont l'enseignement ou les écrits se rapportent à de tels domaines, et aux personnes qui font de la recherche relativement à ces sujets. Leurs activités dans ces sens comprennent également le service aux personnes dont le travail concerne les systèmes sanitaires, la purification de l'eau, l'immunisation ou toutes autres fonctions liés à la santé ou aux soins médicaux, ainsi que le service aux individus et aux groupes qui développent, expérimentent ou fabriquent des médicaments ou des appareils qui facilitent la préservation de la santé ou le triomphe sur l'infirmité ou la maladie.

COMITÉ PRÉPARATOIRE 9

Comité préparatoire sur la famille et le foyer

Le comité préparatoire 9 examinera et résumera les approches imaginatives et novatrices recommandées ou mises en œuvre par des personnes qui s'occupent des domaines associés à la préservation et au progrès du foyer familial, et aux personnes dont l'enseignement ou les écrits se rapportent à de tels sujets. Leurs activités dans ces sens comprennent le service aux personnes qui cherchent à former les individus ou à les préparer aux responsabilités du mariage et du rôle parental, aux personnes qui fournissent l'assistance morale, intellectuelle ou matérielle qui facilite l'éducation des enfants par leurs parents, et aux personnes qui promeuvent les soins adaptés aux individus âgés ayant perdu leur autonomie. De plus, le comité préparatoire 9 examinera les contributions apportées par des conseillers qui facilitent la résolution des conflits et le maintien de rapports sains à l'intérieur de la famille, des personnes qui facilitent l'adoption ou bien les soins adaptés aux circonstances d'une famille nourricière et des personnes dont la plupart des activités de nature administrative, juridique ou judiciaire se rapportent aux questions de la famille et du foyer.

COMITÉ PRÉPARATOIRE 10

Comité préparatoire sur l'industrie, l'agriculture et le commerce

Le comité préparatoire 10 analysera et fera rapport sur les tendances nouvelles et les méthodes avancées recommandées ou mises en œuvre par des personnes qui s'occupent des domaines industriels, agricoles ou commerciaux, y compris les aspects qui concernent la finance, le développement et l'expérimentation, et également les branches de l'ingénierie et les fonctions associées aux systèmes automatiques de traitement de l'information. De plus, le comité préparatoire tiendra compte de manière appropriée des interprétations et des théories novatrices qui ont pu être proposées par les personnes qui écrivent ou enseignent sur ces sujets. Dans tous

ces domaines, le comité s'efforcera d'identifier et de mettre en évidence les tendances et les propositions qui ont pour effet de renforcer les motivations et les intentions liées au désir de rendre service à d'autres êtres humains ou à la société dans son ensemble.

COMITÉ PRÉPARATOIRE II

Comité préparatoire sur la littérature, les arts et les divertissements

Le comité préparatoire II examinera les tendances et les innovations envisagées ou adoptées par des personnes qui s'occupent de littérature, d'arts ou de divertissements, y compris la musique, l'humour, le théâtre et d'autres médias visuels, les jeux, l'exercice, le sport et les voyages, et par des personnes qui fournissent le cadre ou les circonstances qui permettent les réunions sociales, la détente ou d'autres formes d'amusement sain. De plus, le groupe de travail II examinera les efforts de ceux qui écrivent ou enseignent sur ces sujets. Dans toutes ces perspectives, le comité préparatoire souhaitera accorder une attention particulière aux initiatives ou innovations qui contribuent à promouvoir des formes de repos et de détente plus stimulantes, des activités de loisirs qui apportent une contribution positive à la vie humaine.

4. Fournir des informations pertinentes et perspicaces

— Chaque comité préparatoire thématique rassemblera des informations sur les idées, les idéaux et les innovations possibles associés au travail que les individus et les groupes opérant dans les domaines correspondants proposent ou poursuivent afin de promouvoir une croissance et un développement progressifs.

— Dans la mesure du possible, les membres d'un comité préparatoire devraient faire de leur mieux pour souligner et analyser les méthodes avancées et innovantes qui semblent être à l'étude et qui peuvent avoir été activement promues, mais qui n'ont pas encore été universellement mises en œuvre dans le cadre de la pratique courante par la plupart des personnes opérant dans ces professions et disciplines.

— Bien qu'un comité préparatoire se trouve également obligé de rassembler et de résumer les événements clés dans les domaines que les membres du comité étudient, ce contenu relativement factuel ne doit pas dominer un bulletin ou un résumé au point d'éclipser l'analyse relative à la proposition ou à la promotion de réformes.

— Avec l'accord ou les instructions spécifiques des comités de gestion, un comité thématique peut juger approprié et utile de subdiviser les domaines qu'il examine en catégories relativement compactes, afin de pouvoir préparer des résumés et des analyses individuelles bien organisées, détaillées et convaincantes.

— Les membres du comité peuvent souhaiter s'appuyer sur les informations qu'ils lisent dans les revues et les journaux, mais le contenu qu'ils peuvent trouver sur Internet sera souvent mieux adapté à leurs besoins. En outre, les membres du comité doivent se sentir libres de citer ou de résumer les informations qu'ils trouvent dans des ouvrages de référence ou des thèses. S'ils le souhaitent, les membres du comité peuvent également prendre contact avec des personnes actives dans un domaine donné afin de s'enquérir de leurs méthodes actuelles et des innovations ou réformes qu'elles envisagent.

— En tout état de cause, un comité préparatoire doit faire de son mieux pour vérifier l'exactitude des informations qu'il résume. Il doit s'efforcer d'être équilibré et juste en incluant un échantillon représentatif de points de vue responsables, y compris les objections de personnes dans les domaines respectifs qui s'opposent à une proposition innovante au motif qu'elle est inutile ou inappropriée ou les deux à la fois.

— Il est également nécessaire qu'un comité préparatoire veille à ce que ses bulletins et résumés ne reviennent pas à soutenir ou à défendre une proposition particulière, mais simplement à la présenter et à l'analyser de manière impartiale et équitable. La frontière entre l'analyse et le plaidoyer est ténue ; le comité préparatoire devra la respecter avec prudence et circonspection.

— Lorsqu'un comité préparatoire thématique a achevé un projet de document composé d'informations et d'analyses présentant les caractéristiques identifiées ci-dessus, il soumet ce projet au comité préparatoire 1, étant entendu que ce dernier peut décider de demander des améliorations en matière de l'organisation, de l'orientation, de la formulation, ou de tous ces éléments. Dans ce cas, le comité thématique révisé le document au mieux de ses capacités et soumet la version améliorée au comité préparatoire 1 pour une nouvelle phase d'examen.

5. Présentation brève du Projet Global et de son fonctionnement futur

Nous espérons que les lecteurs de ce document décrivant un nouveau programme d'activités auront préalablement saisi les principales caractéristiques du Projet Global. Du fait que cela pourrait ne pas être le cas, il semble raisonnable de fournir une brève explication.

La première page du chapitre 4 du plan préliminaire, celui intitulé « Les responsabilités des groupes de travail », met l'accent sur les cinq principes suivants :

(a) Les dix groupes de travail thématiques chercheront à aider et à inspirer en rendant service aux individus et aux groupes de la société qui désirent proposer ou promouvoir des initiatives, des innovations ou des réformes se rapportant à leurs propres domaines d'expérience, de connaissance ou d'intérêt.

(b) Les groupes de travail ne proposeront ni ne recommanderont leurs propres mesures. Au contraire, ils seront des catalyseurs et des ressources pour ceux qui dans la société désirent développer ou bien affiner leurs propres idées et méthodes.

(c) Or donc, les groupes de travail sont des cadres pour le service altruiste et idéaliste visant à encourager à atteindre des niveaux plus élevés de la civilisation humaine. Les membres et les associés des groupes de travail se comporteront d'une façon modeste et discrète ; ils resteront au second plan et s'abstiendront de se faire remarquer.

(d) Le travail des douze corps de maîtres séraphins en est le modèle et l'inspiration spirituelle, mais les activités des groupes de travail donnent forme à une série d'ajustements pratiques. Par exemple, les gardiens de la religion ne constituent qu'un des douze corps de maîtres séraphins, donc seulement un des dix groupes de travail thématiques rendra aide et service aux semblables qui s'occupent de la religion. En revanche, le même groupe de travail rendra également aide et service aux personnes qui s'occupent de la philosophie.

(e) Il faut que les membres et les associés s'abstiennent d'évangéliser les personnes auxquelles ils rendent service, et qu'ils s'abstiennent également de chercher à imposer leurs propres opinions ou valeurs. Pourtant, la diffusion des enseignements sera un bénéfice indirect, le résultat de la coopération personnelle et de la curiosité naturelle. De nombreuses personnes qui reçoivent l'aide d'un groupe de travail se demanderont : « Vous tous, quel est le motif de vos efforts ? Quels bénéfices obtenez-vous ? » En conséquence, il est raisonnable de croire que le grand projet éveillera un intérêt considérable envers la cinquième révélation d'époque.

Les révélateurs qui ont parrainé *Le Livre d'Urantia* ont expliqué en profondeur et avec une clarté totale que la vie sur Urantia et sur d'autres planètes habitées est un processus évolutif auquel les êtres humains ont la responsabilité de participer intelligemment et activement. C'est-à-dire que nous les habitants d'Urantia sommes responsables de notre propre destinée planétaire, au moins dans une large mesure et à un degré bien notable. Après tout, nous ne sommes pas des marionnettes attachées à un ensemble de ficelles que Dieu manipule depuis un prétendu trône d'or dans les cieux !

À cause de la rébellion de Lucifer, de la trahison de Caligastia et de l'échec d'Adam et Eve à remplir leur mission, les êtres humains vivant sur Urantia sont « loin derrière la courbe ». Le Puissant Messager qui a écrit le fascicule 52, « **Époques planétaires des mortels** », déclare que notre monde « **est en retard d'une dispensation entière, et même plus, sur le programme planétaire moyen** » :

Sur un monde moyen, la dispensation postadamique est un âge de grandes inventions, de contrôle de l'énergie et de développement mécanique. C'est l'ère où apparaissent des industries multiformes et un contrôle des forces naturelles ; c'est l'âge d'or de l'exploration et de la domination finale de la planète. Une grande partie du progrès matériel d'un monde s'effectue pendant cette période initiale du développement des sciences physiques, précisément l'époque que traverse présentement Urantia. **Notre monde est en retard d'une dispensation entière, et même plus, sur le programme planétaire moyen.**

[Un Puissant Messager, 593:5 / 52:3.6 — soulignement ajouté : la phrase en caractères gras]

Avec ces circonstances présentes à l'esprit, un Melchizédek nous avertit que « Certains ajustements économiques et changements sociaux s'imposent si l'on veut éviter un désastre culturel » :

Les inventions mécaniques et la dissémination des connaissances sont en train de modifier la civilisation. Certains ajustements économiques et changements sociaux s'imposent si l'on veut éviter un désastre culturel. Ce nouvel ordre social qui approche ne s'installera pas paisiblement pour un millénaire. Il faut que la race humaine s'adapte à une série de modifications, d'ajustements et de rajustements. L'humanité est en marche vers une nouvelle destinée planétaire non révélée.

Il faut que la religion exerce une forte influence en faveur de la stabilité morale et du progrès spirituel ; il faut qu'elle fonctionne dynamiquement au milieu de conditions toujours changeantes et d'ajustements économiques sans fin.

La société d'Urantia ne peut jamais espérer se poser pour un temps comme dans les âges passés. Le navire social est sorti des havres abrités de la tradition établie ; il a commencé sa croisière sur les hautes mers de la destinée évolutionnaire ...

[Un Melchizédek, 1086:4-6 / 99:1.1-3]

Voilà le contexte net des efforts des innovateurs et des penseurs originaux opérant dans la société qui s'évertuent à imaginer, inventer et promouvoir des réformes et d'autres améliorations qui aideront la société à avancer et à progresser. De plus, les lecteurs engagés du *Livre d'Urantia* qui vont participer au travail futur du Projet Global chercheront à servir et à assister ces innovateurs et ces penseurs originaux, étant entendu que la patience et la persistance sont requises. Après tout, comme nous le dit un Archange de Nébadon : « **Nul grand changement social ou économique ne devrait être essayé soudainement** » [un Archange de Nébadon, 911:5 / 81:6.40].